

Révision du système de contribution de l'AESO

Eau potable

1. OBJET

Pour son approvisionnement en eau potable, notre commune est membre de l'Association intercommunale pour l'alimentation en Eau de Sarine-Ouest (AESO) dont les membres sont Avry, La Brillaz, Prez, Cottens et Neyruz.

L'AESO projette la révision de son système de contribution auprès de ses membres afin de suivre l'évolution de la législation et de s'aligner avec les principes actuels, notamment introduits par la loi sur l'eau potable du canton de Fribourg. Le projet permet également un alignement avec les pratiques communales en la matière et d'accroître la transparence des coûts. A ce jour, le système de contribution est essentiellement basé sur le volume d'eau consommé, actuellement à CHF 1.50 par m³.

Le système de contribution projeté est fondé sur les principes d'autofinancement et de causalité (consommateur - payeur) inscrits dans la législation. Basé sur une structure conventionnelle, il comprend les contributions suivantes :

- Contribution d'entrée
- Contribution annuelle (fixe)
- Contribution de consommation (variable)

L'analyse d'impact réalisée montre que le système de contribution projeté de l'AESO impacte positivement les membres avec une diminution d'environ 5% de leurs coûts annuels d'achat d'eau, notamment due, à la suite de l'adhésion des communes de l'AESO au CEFREN au 1er janvier 2025, à la diminution des coûts d'achat d'eau auprès du CEFREN.

La révision du système de contribution de l'AESO nécessite la révision partielle des statuts de l'association. À ce titre, la révision partielle des statuts de l'AESO est soumise pour adoption auprès des communes membres.

2. PROPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Persuadé que la pérennité de notre alimentation en eau potable de notre commune passe par un système de couverture des coûts durable et causal, le conseil communal vous invite à :

- Approuver la révision partielle des statuts de l'AESO telle que proposée.

Annexes

- Rapport « Révision du système de contribution et Révision partielle des statuts de l'AESO » du 18.09.2025 (y compris statuts avec suivi de modification)
- Statuts de l'AESO – Projet à adopter